

## EDITO UN CHOIX POUR LA PORTE DE SAINT-CLOUD



**Francis SZPINER**  
Maire du 16<sup>e</sup> arrondissement

Dans mon éditorial du mois dernier, je rappelais que la sécurisation du quartier de la Porte de Saint-Cloud est une des trois priorités pour que notre arrondissement retrouve l'ordre et la tranquillité auxquels ont droit tous ses habitants. Un certain nombre d'événements survenus ces dernières semaines sont malheureusement venus justifier ce choix. En particulier la rixe du mardi 9 mars, où une bande venue de l'extérieur a violemment agressé un groupe de jeunes qui y suivaient un stage sportif, faisant plusieurs blessés par arme blanche.

Depuis plusieurs années, ce quartier enregistre une réelle montée de la délinquance. Dans mon programme municipal de l'an dernier, je réclamais un « plan d'urgence » comportant notamment l'installation d'une antenne fixe de police dans ce secteur, le commissariat du boulevard Exelmans ayant fermé en 2014. C'est pourquoi j'ai présenté le 29 mars au conseil d'arrondissement, qui l'a adopté à l'unanimité, un vœu demandant « que la mairie de Paris prévoie l'installation au plus proche de la Porte de Saint-Cloud des locaux qui seront affectés à la brigade du 16<sup>e</sup> arrondissement de la future police municipale ». A la Ville de Paris de prendre désormais ses responsabilités.

## FOCUS SUR L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Les statistiques de la délinquance l'ont encore démontré : avec plus de 1000 faits enregistrés l'an dernier, les cambriolages – qu'il s'agisse de résidences principales ou de commerces – sont un des fléaux qui frappent notre arrondissement. Les cambriolages d'établissements commerciaux notamment, qui ont connu en 2020 une hausse de 119,39% ! D'où l'importance des mesures de sécurité au quotidien (alarmes, vidéo-protection, gardiennage), mais aussi des dispositifs permettant de s'absenter en toute tranquillité.

Les vacances de printemps sont proches, celles d'été s'organisent déjà, et trop de gens ignorent encore que le ministère de l'Intérieur a mis au point, depuis plusieurs années, un dispositif qui a fait ses preuves : l'Opération Tranquillité Vacances. Le principe en est simple : si vous laissez vide votre résidence parisienne ou votre commerce en période de vacances scolaires, pensez à vous inscrire au plus tard 48h avant votre départ. Des patrouilles de police quotidiennes surveilleront votre habitation (immeuble, maison ou péniche) ou votre commerce pendant votre absence.

Vous pouvez vous inscrire en retirant un formulaire au commissariat ou en le téléchargeant sur le

site [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) (taper « opération tranquillité vacances » sur la barre de recherche), puis en le rapportant rempli dans un commissariat avec un justificatif de domicile ; vous pouvez aussi vous inscrire directement en ligne sur le même site. Dans le 16<sup>e</sup>, les trois commissariats disponibles sont le commissariat central, 62, avenue Mozart, la BDEP Chaillot, 4, rue du Bouquet de Longchamp, et le SAIP, 75, rue de la Faisanderie.



# DES PISTES EXISTENT POUR TRAITER LE DOSSIER DES MINEURS ÉTRANGERS ISOLÉS



**Gérard GACHET**  
Adjoint au Maire  
chargé de la sécurité

Le problème des mineurs étrangers isolés, dont une bande s'est installée dans les Jardins du Trocadéro, est un sujet difficile. Mais des solutions et des propositions existent pour aider à sa résolution.

- Mettre en œuvre, comme l'a réclamé Francis Szpiner, maire du 16<sup>e</sup>, le « protocole d'aide à l'évaluation de la minorité », qui permet de distinguer et de répertorier vrais et faux mineurs. La mairie de Paris s'y refuse pour des raisons idéologiques (*lire notre Newsletter de mars*).

- Décider, comme le propose le sénateur Bruno Retailleau, que « le refus de se prêter à un test osseux soit considéré comme une présomption de majorité », ne permettant plus de bénéficier des dispositions avantageant les mineurs.

- Lier, comme le demandait le programme de LR aux élections municipales, les subventions aux pays ou aux villes d'origine de ces mineurs à leur attitude concernant le retour de leurs ressortissants.

- Généraliser le dispositif mis en place par la Préfecture de Police, qui consiste à transmettre les empreintes des « mineurs » interpellés aux autorités algériennes, marocaines et tunisiennes. Les premiers retours (plus de 220) ont prouvé que 96% d'entre eux étaient en réalité majeurs !

Comme le disait jadis Jacques Chirac, « là où il y a une volonté, il y a un chemin » ...



C'est sur le toit de l'Aquarium de Paris que s'est installé un groupe de mineurs étrangers.

## EN BREF... EN BREF... EN BREF...

### Plaintes sur RV

Le commissariat du 16<sup>e</sup> continue d'améliorer son système de dépôts de plaintes. Depuis le 15 mars 2021, un nouveau dispositif est mis en place afin de permettre aux victimes de prendre un rendez-vous en ligne pour déposer plainte. Ces plaintes sur rendez-vous seront reçues au commissariat de Chaillot, 4 rue du Bouquet-de-Longchamp, 75016 Paris. Des créneaux horaires sont disponibles du lundi au vendredi de 09h à 13h. La durée de chaque créneau est de 45 mn. L'agenda en ligne est disponible à l'adresse suivante : <https://www.smartagenda.fr/pro/prefecture-de-police-commissariats/rendez-vous/> (Dans la liste de commissariats proposés, cliquer sur BDEP CHAILLOT).

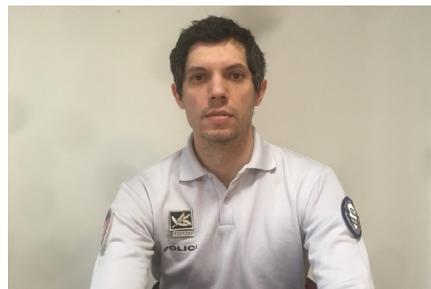
### Aux assises

Le 16 août 2018, la prostituée péruvienne transgenre Vanessa Campos était tuée route du Pré Catelan, dans le Bois de Boulogne. Accusés de « meurtre en bande organisée », Mahmoud K., Ali A. et Karim I. ont été renvoyés devant le cour d'assises de Paris, où leur procès se tiendra fin 2021 ou début 2022. Ils faisaient partie d'un groupe dont la spécialité était de détrousser les clients des prostituées. C'est apparemment parce qu'elle tentait de s'opposer à eux que Vanessa Campos a été tuée d'une balle dans la poitrine.

### Chute mortelle

Monté sur le toit d'un immeuble de la rue Georges-Bizet pendant une soirée dans la nuit du 27 au 28 février, un jeune homme de 21 ans est tombé d'une hauteur de six étages, le toit ayant semble-t-il cédé sous son poids. Il n'a pas survécu à sa chute.

### Police nationale



Comme nous l'annonçons le mois dernier, le commissaire Alexandre Hervy (photo) est depuis le 1er mars le nouvel adjoint au commissaire central du 16<sup>e</sup> arrondissement, Jean-François Galland. Avant d'intégrer l'Ecole nationale supérieure de Police de Saint-Cyr-au-Mont d'Or, d'où il est sorti avec le grade de commissaire, Alexandre Hervy faisait partie de l'administration pénitentiaire, au sein de laquelle il exerça notamment les fonctions de directeur de la détention puis d'adjoint au chef d'établissement de Bois-d'Arcy, dans les Yvelines. Ténisman de haut niveau, Alexandre Hervy a été membre du pôle France de l'Insep.

### Cinq agresseurs

Probablement pour lui voler sa montre, cinq personnes ont agressé, mardi 30 mars en fin d'après-midi, un homme qui rentrait dans son immeuble, rue du Général-Delestraint. Ayant perdu connaissance après avoir subi un étranglement, la victime a dû passer des examens médicaux avant de pouvoir porter plainte. Les agresseurs, qui auraient pu auparavant repérer leur victime, sont activement recherchés.

### Après la rixe

A la suite de la rixe du 9 mars, au cours de laquelle un groupe venu de l'extérieur s'en est pris square du Tchad à des jeunes en train de suivre un stage sportif (lire en page 1 l'éditorial de Francis Szpiner), un des agresseurs, mineur, a été mis en examen et incarcéré pour tentative d'assassinat, un autre a été placé en centre éducatif fermé et un troisième a été placé sous contrôle judiciaire.

16, la lettre d'information sécurité du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du 16<sup>e</sup> - Numéro 6 | Avril 2021

Directeur de publication : Vincent GOSSARD

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>